

sont contenus dans le rapport de 1940 intitulé "Compagnies de petits prêts et prêteurs d'argent autorisés en vertu de la loi de 1939 sur les petits prêts" et publié par le Département fédéral des Assurances.

### Section 3.—Ventes d'obligations canadiennes\*

Les ventes totales d'obligations canadiennes ont atteint un niveau très élevé vers la fin de la première guerre mondiale en raison des sommes requises par le Gouvernement pour le financement de ses dépenses de guerre. Le total de 1919, de plus de \$900,000,000, n'est dépassé qu'en 1931, date du remboursement d'un fort montant d'obligations de guerre à des taux d'intérêt moins élevés. En 1941, deuxième année complète de la guerre, les ventes globales sont de beaucoup plus volumineuses qu'en toute autre année précédente, sauf 1940, année-cime à date. En raison de la concentration de l'attention sur les emprunts du Gouvernement fédéral, la proportion de tous les autres genres de financement par rapport aux ventes totales est la plus basse depuis 1918. Les marchés de l'extérieur restent fermés et le pays est dans la nécessité de prélever tous les fonds dont il a besoin à l'intérieur même du Canada.

Le fait saillant de l'année en matière d'émissions d'obligations se produit en juin lors de l'émission, couronnée de succès, du troisième emprunt de guerre (premier emprunt de la victoire). Cet emprunt est de \$836,820,250 en regard du deuxième qui était de \$324,945,700 et du premier qui était de \$250,000,000,

Les emprunts du Gouvernement fédéral au moyen d'émissions d'obligations depuis 1907 peuvent se diviser en quatre périodes: de 1907 à 1914, la période de la première guerre mondiale de 1914 à 1918, de 1919 à 1939 et de 1939 à date. Dans la première période l'argent a servi à la mise en valeur intérieure, les travaux publics et les chemins de fer; dans la deuxième, les dépenses de guerre exigèrent des emprunts considérables. La troisième est divisée en deux phases par l'année 1929; jusqu'à cette dernière année, les emprunts annuels du Gouvernement tendent à décliner malgré l'importance des emprunts contractés pour le compte des Chemins de fer Nationaux. A compter de 1929, les émissions de nouvelles obligations du Gouvernement fédéral prennent de l'ampleur graduellement. Elles comprennent des emprunts pour défrayer les secours-chômage, les remboursements à des taux d'intérêt moins élevés et divers travaux publics. Depuis le début des hostilités en 1939, le Dominion a dû emprunter comme jamais il ne l'avait fait encore afin de pouvoir faire face aux dépenses colossales imposées par la guerre.

Jusqu'en 1940, les émissions provinciales sont beaucoup plus considérables depuis la première guerre mondiale qu'antérieurement, probablement à cause du développement des utilités publiques des provinces et de l'amélioration de la voirie. Toutefois, en raison d'une demande accrue sur les marchés canadiens de l'argent, les gouvernements provinciaux ont manifesté l'intention en 1941 de limiter strictement les émissions d'emprunt pour la durée de la guerre. En conséquence, le montant global des emprunts provinciaux directs ou au moyen d'obligations garanties cette année-là n'est que de \$69,736,000 comparativement à \$156,820,000 en 1940 et \$154,059,900 en 1939. Les chiffres de 1941 sont les plus bas depuis 1919. Comme le total des remboursements est aussi moins élevé en 1941, il est tout naturel que le volume des émissions provinciales se contracte.

Les émissions d'obligations municipales au Canada sont plus considérables en 1913, vers la fin du boom de l'immeuble, qu'en toute autre année antérieure. Elles

\* Révisé par E. C. Gould, rédacteur adjoint du *Monetary Times*.